

Les bulletins de l'Observatoire québécois du loisir, d'hier à demain

André Thibault, Ph. D. professeur émérite et fondateur de l'Observatoire québécois du loisir *

Ce premier bulletin de la 15^e année d'existence de l'Observatoire québécois du loisir est le 239^e depuis la publication du numéro initial en mai 2003. C'est l'occasion de faire un bilan de cette entreprise, de proposer une prospective des bulletins de l'Observatoire québécois du loisir et d'inviter les lecteurs à transmettre leurs commentaires au moment où l'OQL entreprend une nouvelle étape de son développement.

Comme toute organisation de service, l'Observatoire doit exercer elle-même une veille de ses façons de faire (sur les plans technologique et méthodologique), une veille de ses « clients » et une veille des enjeux. Voyons si les bulletins de l'OQL ont évolué au rythme des changements et des enjeux, si leur mode de production et leur forme ont suivi le rythme du développement des sources et méthodes d'observation et d'analyse, et si leur publication tient compte des membres de l'OQL et de leurs habitudes d'accès à l'information.

Objectifs des bulletins

Pour quoi et pour qui les bulletins?

Dans le premier numéro, on lisait que l'accélération des changements et la nécessité de s'y ajuster, le cas échéant, et le besoin de tirer profit plutôt que d'être victime de ces changements justifiaient de recourir à la fonction de veille, fonction qui incombe généralement à des observatoires. Dès lors, on comprenait que les destinataires des bulletins de l'OQL seraient tout naturellement les permanents professionnels et les gestionnaires du loisir.

En 2003, on constatait que les changements s'étaient accélérés et forçaient les organisations à s'adapter à des réalités que, trop souvent, elles avaient sous-estimées. Parmi ces changements, on relevait :

- La réorganisation scolaire qui venait de donner aux écoles, et non plus aux commissions scolaires, le pouvoir d'offrir des programmes de loisir et de conclure des ententes avec les municipalités. Depuis lors, ce phénomène ne s'est pas

avéré déterminant pour le loisir public.

- La réorganisation et les fusions municipales, qui touchaient particulièrement les services de loisir en les concentrant dans les arrondissements et en leur ajoutant des mandats sociaux et communautaires qui leur amenaient des groupes nouveaux de partenaires et de bénéficiaires. Des ajustements, parfois une centralisation, sont aujourd'hui observables dans nombre de villes fusionnées, et les modalités de

gestion des partenariats évoluent encore avec l'adoption de nombreuses nouvelles politiques de reconnaissance. Les négociations fiscales entre le gouvernement du Québec et les municipalités, qui privaient nombre de municipalités rurales de sources de revenus pour les loisirs. Ce qui était vrai il y a 15 ans perdure aujourd'hui et a notamment bouleversé la dynamique des pactes fiscaux.

- Enfin, on faisait état du vieillissement de la population, de l'arrivée d'une large cohorte de retraités autonomes et de la perspective de forts contingents d'aînés semi-autonomes. En 2017, cette vague commence à déferler sans que tous les dispositifs soient en place.

Le premier bulletin signalait aussi l'envahissement des industries du loisir sportif, de la culture, du divertissement et du tourisme qui par de nouveaux produits exerçait une pression sur la demande de nouvelles activités. Aujourd'hui, ce sont le « paddleboard », le « pickleball » et bien d'autres nouveautés qui interpellent les services publics.

Les champs d'analyse des bulletins

Ce premier bulletin énonçait les quatre champs dans lesquels l'Observatoire québécois du loisir comptait diriger la lumière de son « phare » :

1. La population et les communautés : leur composition démographique et sociologique, leurs segments, leurs pratiques de loisir et leurs attentes; bref, le profil des destinataires du loisir public.

2. Les gouvernements et les fédérations : leurs lois et règlements, leurs politiques et programmes ainsi que leurs processus de décision, c'est-à-dire les leviers et les contraintes de l'action.
3. Les ressources (finances, équipements et personnes) : leur nature, leur état de santé, leur gestion et leur évolution.
4. Les pratiques professionnelles et organisationnelles significatives dans le contexte actuel.

Ces quatre champs ont servi de toile de fond aux deux bilans des enjeux et défis du loisir public publiés par l'OQL en 2007 et 2016.

Forme et diffusion des bulletins

Sur le plan de la forme, on voulait que le bulletin se lise rapidement et comporte un nombre maximum de pages (plus ou moins 4), et que la qualité de sa présentation et de sa langue atteigne un haut niveau.

On voulait que la diffusion de ces bulletins, comme celle de toutes les productions de l'OQL, rejoigne l'ensemble de ses destinataires, soit par l'action directe du secrétariat de l'OQL, soit par le relais des partenaires selon leur propre mode de communication avec leurs membres.

Sur le plan de la production, les bulletins devaient s'appuyer sur des données qualitatives ou quantitatives éprouvées provenant de multiples sources de savoir au Québec et à l'étranger. On prévoyait des alliances avec d'autres observatoires, comme ceux de l'administration publique (ENAP), du tourisme (UQAM) et de

la culture (Institut de la statistique du Québec), et on s'appuyait déjà sur un balayage informatique hebdomadaire de quelques centaines de sites internet d'organisations de loisir québécoises, canadiennes et internationales.

Une analyse des thèmes abordés dans les 237 bulletins publiés montre que le spectre des observations s'est élargi et précisé

Comment ces objectifs ont-ils été atteints, comment ont-ils évolué au cours des 237 bulletins qui ont suivi?

Thèmes abordés

Bilan et dynamique de production

Une analyse des thèmes abordés dans les 237 bulletins publiés montre que le spectre des observations s'est élargi et précisé, suivant en cela l'apparition ou la disparition d'enjeux, les changements sociaux, politiques et économiques, l'évolution des pratiques en loisir, ainsi que le développement des savoirs permettant des analyses et des observations de qualité.

Le tableau qui suit regroupe les bulletins par thème. On comprendra que plusieurs bulletins pouvaient aborder plusieurs thèmes, de sorte que la liste présentée ne se partage pas en thèmes mutuellement exclusifs. Par exemple, le thème « Municipalité » n'exclut pas que, sous le thème « Politique », il soit question de politique municipale. Bref, il faut utiliser cette liste des thèmes comme un portrait impressionniste, bien que fondé sur un classement méthodique de tous les bulletins parus.

Il n'est pas étonnant de retrouver aux premières places les affaires municipales, le bénévolat, la culture, les pratiques professionnelles et les politiques publiques. En effet, les réformes municipales presque continues, la fragilité du bénévolat (ressource incontournable), le foisonnement récent de politiques populationnelles (famille, aînés jeunes, etc.) et les défis qui en découlent pour les professionnels expliquent en partie la prédominance de ces thèmes récurrents.

Par ailleurs, il faut savoir que certains bulletins explorant ces thèmes ont été rendus possibles grâce au programme de recherche du Laboratoire en loisir et vie communautaire en bénévolat et à la collaboration de personnes actives à l'Observatoire de la culture et des communications.

Par ailleurs, le partenariat actif de l'OQL avec des organisations nationales (Conseil québécois du loisir, Association québécoise du loisir municipal, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, etc.) et des municipalités a permis de soutenir plusieurs recherches donnant lieu à des bulletins appuyés sur des données probantes.

L'actualité a imposé des thèmes comme le loisir rural, l'activité physique, le partenariat ville-société civile, la famille et les aînés. Certains thèmes sont en évolution et nourris par des recherches en partenariat avec le milieu et le Laboratoire en loisir et vie communautaire. Citons le loisir rural et l'accessibilité. D'autres thèmes, stimulés par la nouvelle politique gouvernementale « Au Québec, on bouge! » (2017), se déploient, soutenus par un mandat spécifique d'observation confié par

le MEES à l'OQL et par le remue-ménage des acteurs consécutif à cette politique et au retrait de Québec en Forme. Enfin, des chercheurs se sont associés à l'OQL pour vulgariser les résultats de leurs recherches sur des enjeux stratégiques.

Bref, il appert que les bulletins de l'OQL sont nés de la rencontre, parfois planifiée, parfois spontanée, d'enjeux et de moyens de les analyser.

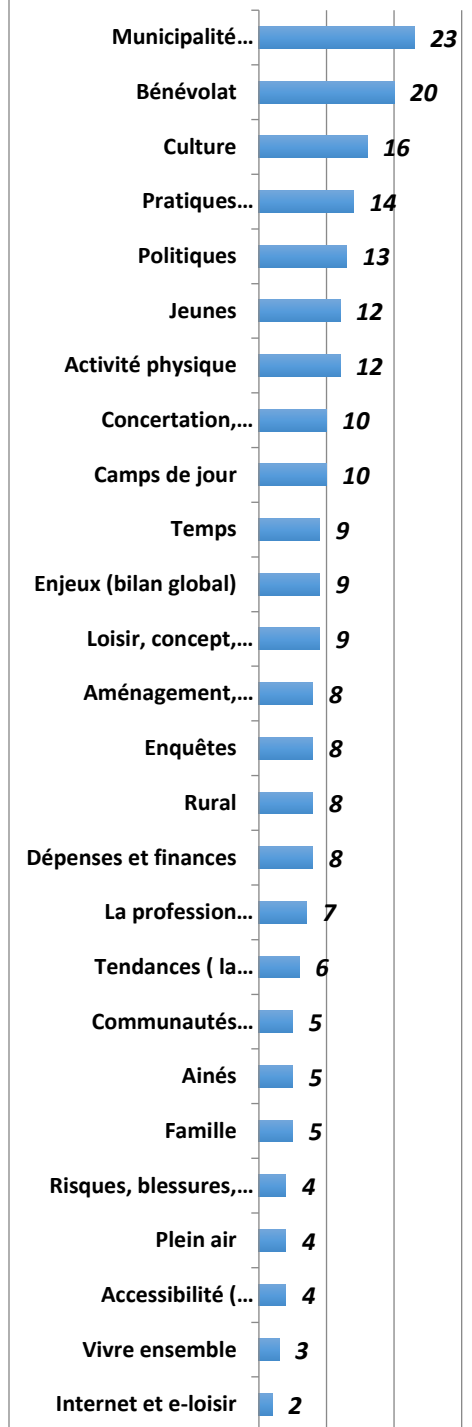
Prospective

Si les travaux de recherche en cours (coopération en milieu rural, activité physique, plein air) et les plans d'action découlant de politiques (activité physique, culture, pacte fiscal, famille et aînés) laissent entrevoir des bulletins de qualité au cours des prochaines années, certains enjeux restent orphelins.

Il est en effet des thèmes stratégiques qui n'ont pu être traités faute de données fiables ou de moyens de recherche et d'observation pour les développer, et d'autres thèmes en émergence qui demandent attention. Ces thèmes sont stratégiques parce que leur impact est certain sur les orientations des services de loisir public et les pratiques professionnelles.

L'actualité a imposé des thèmes comme le loisir rural, l'activité physique, le partenariat ville-société civile, la famille et les aînés.

Nombre de bulletins par thème, depuis 2003.



Citons le financement, les aménagements et l'urbanisme, ainsi que le vivre ensemble. La fiscalité et les charges municipales en loisir, l'imputabilité et l'évaluation financières sont en effet des enjeux stratégiques qui exigent des compétences propres, mais ces thèmes ont été peu abordés. Dans le cas du vivre ensemble, la récurrence de ce débat non résolu au Québec et bien présent en loisir, particulièrement dans la métropole, mais victime d'ignorance ailleurs, va bientôt exiger des pratiques, des politiques et des compétences.

Il en est de même de champs proches du service direct aux citoyens en situation de loisir. Mentionnons le soutien à la pratique libre, le renouvellement du bénévolat, l'accès aux non-participants et la communication-promotion à l'ère électronique. Dans ces domaines, des innovations sont nécessaires afin de rattraper des retards. Si on porte le regard vers un horizon plus large, il est clair que la pratique du loisir sur support électronique, déjà fortement présente chez les individus, interpelle l'offre de loisir publique qui pour l'instant n'y intervient quasiment pas. Pourra-t-on ignorer longtemps encore cette forme de pratique en la laissant tout entière au domaine commercial et à la sphère individuelle privée? Si tel est le cas, quel impact cette orientation aura-t-elle sur la pertinence du loisir public? La question devra être abordée sans doute en observant les pratiques dans plusieurs pays.

Si, au début, on a largement parlé de la concertation municipale-scolaire, il semble bien que ce thème soit sous le boisseau en ce moment. La priorisation de l'école par les politiques du loisir et de la culture et une détérioration des échanges gratuits entre le scolaire et le municipal vont-elles ramener ce thème à l'avant-scène?

Enfin, la dynamique régionale, quasiment disparue des analyses et de la réalité sur le terrain avec la fermeture des conférences régionales des élus (CRÉ) et de plusieurs centres locaux de développement (CLD), demande une attention nouvelle. Cette problématique interpelle les unités régionales de loisir et de sport et les conseils régionaux de la culture, qui accomplissent leur mandat dans un univers en forte mutation.



Ce bilan sommaire montre que l'Observatoire a un carnet de commandes bien rempli pour lequel elle devra tourner plus souvent son télescope en dehors du Québec. Il montre

aussi que la production de bulletins est tributaire de recherches, d'expérimentations et de forums menés dans le système de loisir du Québec. À ce titre, les Journées de l'OQL jouent un rôle significatif.

Production et impact des bulletins

Bilan

La production de 324 bulletins signés par 94 auteurs à titre de collaborateurs bénévoles et provenant de 10 milieux universitaires et professionnels constitue un bilan tout à fait honorable dans l'univers du loisir où la production du savoir est loin d'être aussi développée et financée que dans bien d'autres.

Ces bulletins sont téléchargés par plusieurs centaines de personnes dès leur parution et régulièrement par la suite. Le rapport 2016-2017ⁱⁱ de l'OQL fait état d'un total de 16 201 téléchargements des 25 bulletins les plus téléchargés et ce depuis 2009 et de 8000 clics dans la base de données des bulletins pour la seule année 2016-2017.

Le contenu de ces bulletins est indéniablement consulté par plus de personnes que le nombre de téléchargements ne l'indique. Ainsi, dans plusieurs classes de collèges et d'universités, les bulletins font partie des recueils de lecture. Généralement sur une base annuelle, quatre bulletins reproduisent des articles de fond publiés dans la revue *Agora*

Forum, produite par l'Association québécoise du loisir municipal; cette revue est tirée à quelque 3000 exemplaires. Mensuellement, des médias nationaux et régionaux publient des articles, entrevues ou reportages, dont le contenu se fonde sur un bulletin ou en reprend certains éléments. Enfin, plusieurs bulletins sont maintenant cités dans des publications scientifiques et des documents politiques et administratifs des gouvernements et associations. Bref, l'impact des bulletins est certain.

Prospective

Comme toute organisation de service, l'Observatoire doit exercer elle-même une veille de ses façons de faire (sur les plans technologique et méthodologique), une veille de ses « clients » et une veille des enjeux. En vertu de cette ligne de conduite, quelles sont les perspectives de production et de diffusion des bulletins dans les prochaines années? Un questionnement s'impose à ce sujet :

- Pour atteindre son objectif de nourrir les décideurs, l'OQL devra-t-elle systématiquement ajouter les élus et les dirigeants des secteurs connexes (urbanisme et architecture, direction générale des villes, santé et services sociaux, tourisme, etc.)? Faut-il élargir la liste des membres? Faut-il pénétrer les médias déjà utilisés par ces groupes? L'évolution rapide des médias sociaux et des façons

d'accéder au savoir demande de mettre à jour régulièrement les stratégies de diffusion. Actuellement, moins du quart des membres de l'OQL en moyenne télécharge les bulletins. La voie des courriels est-elle la voie unique? D'autres mécanismes de communication doivent-ils être mis en place?

Un bilan honorable et un avenir exigeant

Avec un budget annuel qui suscite une grande créativité et un engagement à faire beaucoup avec peu de moyens financiers, l'Observatoire québécois du loisir, au cours des 14 années complètes de son existence, a su produire un savoir dont l'impact et la qualité sont démontrés.

Cela, grâce à plusieurs collaborateurs et au concours d'organisations complices en soutien à ses membres fondateurs (MEES, AQLM, CQL, URLS, UQTR [Laboratoire en loisir et vie communautaire]).

L'analyse présentée dans ce bulletin et les bulletins consacrés aux enjeux publiés en 2007 et 2016ⁱⁱⁱ montrent toutefois que la tâche est loin d'être complétée. L'avenir exige de renforcer la synergie avec les milieux de recherche et avec un réseau d'observateurs aidant à identifier les enjeux prioritaires, et de renforcer et de moderniser les méthodes de diffusion.

Références :

ⁱThibault, André (2003), « Pourquoi l'Observatoire? » *Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir*, vol.1 n° 1;

ⁱⁱLavigne, Marc-André (2017), *Rapport d'activités 2016-2017*, Observatoire québécois du loisir, annexe 2.

ⁱⁱⁱ Bulletins de l'Observatoire québécois du loisir Volume 5 numéros 2 et 5, volume 13 numéros 10, 13 et 16.